



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bruits

Question écrite n° 15350

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les conséquences des nuisances sonores pour la santé de nos concitoyens. En effet, si le bruit est une des nuisances largement dénoncées par nos concitoyens qui aspirent à une meilleure qualité de vie, ses effets non auditifs sont mal connus, notamment les conséquences des multi-expositions (chaleur et bruit, odeur et bruit, vibration et bruit). C'est pourquoi il lui demande si elle envisage d'engager une étude épidémiologique sur les conséquences de l'exposition au bruit sur la santé.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au lancement d'une étude épidémiologique sur les conséquences de l'exposition au bruit sur la santé. Le bruit constitue toujours une préoccupation majeure des Français dans leur vie quotidienne. La dernière enquête effectuée en 1996 par l'INSEE sur les conditions de vie des ménages révèle que 40 % des Français sont gênés par le bruit (53 % chez les moins de 30 ans). Cette gêne porte atteinte non seulement à la tranquillité des populations, mais également à leur santé. Devant l'ampleur du problème par le bruit, le Gouvernement a choisi de mettre en place une politique de prévention efficace passant non seulement par la réglementation, mais aussi par l'information et l'accompagnement de cette réglementation. Par ailleurs, le Gouvernement, souhaitant mieux connaître les effets du bruit sur la santé, en particulier dans les zones de bruit intense, a décidé d'engager une étude épidémiologique. Compte tenu de la spécificité du problème posé, la ministre chargée de l'environnement et la secrétaire d'Etat à la santé ont souhaité confier à l'Institut de veille sanitaire la réalisation d'une étude préalable devant aboutir à la définition d'un cahier des charges et au choix des indicateurs sanitaires les plus pertinents pour la réalisation de l'étude épidémiologique proprement dite.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15350

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 1998, page 3084

Réponse publiée le : 27 décembre 1999, page 7407